

Envoyé en préfecture le 15/11/2023

Reçu en préfecture le 15/11/2023

Publié le 16 NOV. 2023

ID : 031-213105612-20231115-D2023\_28\_1-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE IX

CENTRE  
COMMUNAL  
D'ACTION  
SOCIALE  
DE  
L'UNION  
6 bis avenue des  
Pyrénées  
BP 39  
31240

☎ 05.62.79.86.16

Nombre de membres

- en exercice : 17
- présents : 11
- ayant pris part au vote : 15
- procurations : 4

L'an deux mille vingt-trois et le 9 novembre à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis à la salle des Mariages, sur convocation régulière en date du 2 novembre, sous la présidence de Mme Isabelle Godéas, Vice-Présidente.

**Étaient présents** : MME ISABELLE GODEAS, M. YVAN NAVARRO, MME KAREN GREGOIRE, MME MONIQUE GUEDES, M. DENIS MOLET, MME MARIE-LOUISE GRUEL, MME MONIQUE BEZOS, MME RENEE HUMEAU, M. HERVE LAMACHERE, MME MARIE-CLAUDE MANGOGNA, MME JACKIE VAZ SANTIAGO.

**Étaient absents ayant donné procuration** : M. YANNICK PUGET (POUVOIR DONNE A MME KAREN GREGOIRE), MME KATY COLDER (POUVOIR DONNE A M. DENIS MOLET), M. ANDRE DA PONTE (POUVOIR DONNE A M. HERVE LAMACHERE), M. JEAN-PAUL MAUVEZIN (POUVOIR DONNE A MME MONIQUE BEZOS).

**Étaient absents excusés** : M. MARC PERE, MME NATHALIE SIMON-LABRIC.

SECRETARE DE SEANCE : MME DEBORAH CADOURS, RESPONSABLE DU CCAS

### DÉLIBÉRATION 2023/28

**Objet** : Adoption du Procès-Verbal n°2023/04 du Conseil d'Administration du 14 septembre 2023

Madame la Vice-Présidente demande aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du procès-verbal n°2023-04 du Conseil d'Administration du 14 septembre 2023.

#### Décision

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente après en avoir délibéré,

#### Décide :

A l'unanimité :

- D'adopter le Procès-Verbal N°2023/04 rédigé suite à la séance du Conseil d'Administration du 14 septembre 2023.

**Pour copie conforme,  
La Vice-Présidente  
Isabelle GODEAS**

15 NOV. 2023

- Transmis le 15 NOV. 2023
- Affiché le 16 NOV. 2023